

L'exploration et l'exploitation gazière et pétrolière

dans le Golfe du Saint-Laurent :

Peu à gagner, beaucoup à perdre

**Un mémoire rédigé par Michel Asselin
Citoyen des Iles-de-la-Madeleine et du Québec**

**Présenté devant le
Bureau d'Audiences Publiques en Environnement**

Mai 2004

Table des matières

<i>Introduction</i>	3
<i>Hydro-Québec, ou comment transformer un rêve en cauchemar</i>	4
<i>Le Québec et ses choix énergétiques</i>	5
<i>Où est passée notre démocratie?</i>	7
<i>Le B.A.P.E. aux Iles</i>	8
<i>Un projet qui nous menace</i>	10
<i>Demandes et conclusion</i>	12

Introduction

Depuis plusieurs années, chercheurs et industriels s'intéressent au potentiel d'hydrocarbures que pourrait contenir le sous-sol québécois, principalement dans le Golfe du Saint-Laurent.

Ce qui, au départ, apparaissait comme une vague possibilité est devenu, au cours des derniers mois, une quasi certitude. Du moins, si l'on en croit les experts du Ministère des Ressources Naturelles du Québec et de corporations spécialisées dans l'exploitation d'hydrocarbures.

Soudainement, la possibilité de trouver l'or noir au fond du Saint-Laurent semble être devenue le miracle qu'attendait depuis toujours l'économie québécoise. Malgré la ratification par le Canada des accords de Kyoto, malgré la nécessité évidente pour notre planète de trouver rapidement une alternative aux combustibles fossiles, malgré la tradition énergétique du Québec qui, depuis longtemps, est basée sur l'hydroélectricité et tend à s'éloigner des méthodes plus polluantes de production énergétique, gouvernements et corporations semblent engagés dans une course effrénée afin d'accéder le plus rapidement possible à ces ressources, comme si elles risquaient de disparaître à tout moment. Du côté du gouvernement, on semble convaincu que l'avenir énergétique du Québec réside dans les projets d'exploration / exploitation gazière et pétrolière (E.E.G.P.).

Pourtant, on a beau chercher, il est difficile de déceler, au sein de la population, une réelle volonté de s'engager dans cette voie. On assiste plutôt à une réaction contraire de la part de la population : opposition au projet de centrale de production électrique au gaz naturel du Suroît, levée de boucliers contre le projet d'incinérateur de déchets à Belle-Dune au Nouveau-Brunswick, la population du Québec semble résolue à adopter une attitude visant à combattre les menaces écologiques qui nous guettent, plutôt qu'à s'engager dans des projets qui risquent fort d'empirer la situation.

En conséquence, on est en droit de s'interroger sur l'attitude du gouvernement et d'Hydro-Québec. Pourquoi mettent-ils tant d'efforts à défendre des projets dont les Québécois ne veulent pas? Étant donné que, en accord avec les fondements de la démocratie, ils ont la responsabilité de refléter, dans leurs décisions, les désirs et les préoccupations des citoyens qu'ils servent, leur mission n'est-elle pas de développer des stratégies harmonisées à la volonté de la population? Nos décideurs ont-ils choisi de servir le profit avant de servir les citoyens?

Par ce mémoire, je désire rappeler à l'ordre nos dirigeants, et leur rappeler que c'est de nous, le peuple du Québec, qu'ils doivent d'abord se soucier. Que nos préoccupations vont bien au-delà de l'appât du gain facile et que nous avons d'abord à cœur la protection de nos valeurs et de notre qualité de vie.

Hydro-Québec, ou comment transformer un rêve en cauchemar

En 1967, le gouvernement libéral de Jean Lesage, propulsé par le vent de changement qu'a provoqué la Révolution Tranquille, tente de soulager la société québécoise de la domination économique des grandes corporations américaines et anglo-canadiennes. Cette volonté gouvernementale d'encourager la population à prendre en main sa destinée et à s'approprier ses grands moteurs socio-économiques – motivation habilement traduite par le slogan libéral de l'époque : « Maîtres chez nous » -- démontre une philosophie en véritable accord avec l'esprit « libéral », voulant que l'économie de marché et le profit se mettent au service des citoyens, et non le contraire, tel que le dictait le capitalisme traditionnel qui sévissait depuis la révolution industrielle.

De tous les changements et réformes amenés par les libéraux de Lesage, celui qui marqua le plus profondément l'histoire de leur mandat fut sans l'ombre d'un doute la nationalisation de l'électricité et la création d'Hydro-Québec. Voyant que l'énergie électrique devenait plus qu'un simple luxe et qu'elle était désormais une nécessité non seulement pour le développement économique, mais également pour l'ensemble de la population, et que l'accès à cette énergie était contrôlé par des compagnies privées devenant toujours plus avides de profits à mesure que leur produit devenait indispensable, le gouvernement décida qu'il était impératif que les Québécois deviennent propriétaires de l'ensemble du processus de production et de distribution de leur énergie. Plusieurs raisons motivaient la nationalisation de l'électricité et la création d'Hydro-Québec :

- Uniformiser les méthodes de production et de distribution de l'énergie afin que tous les Québécois aient accès aux mêmes services, et avec la même qualité.
- Régulariser les prix afin que toute la population, autant en régions centres qu'éloignées puisse bénéficier de l'énergie sans être à la merci des caprices du marché.
- Concentrer et contrôler la production afin de freiner l'étalement des centrales hydroélectriques et les impacts subséquents sur le réseau de rivières et de lacs du Québec.
- Assurer l'indépendance énergétique de la province.

Bien sûr, la perspective de revenus supplémentaires pour l'état québécois (par la vente d'électricité à l'étranger, par exemple) était aussi un argument alléchant en faveur de la nationalisation. Mais la motivation première de Lesage et Lévesque était claire : Permettre à l'ensemble des Québécois d'accéder à l'électricité à un coût raisonnable, afin de les aider à améliorer leur situation et à progresser économiquement.

Aujourd'hui, Hydro-Québec et ses dirigeants se retrouvent bien loin de ce que René Lévesque avait rêvé pour les Québécois. Non plus une société d'état au service des citoyens, elle est maintenant une véritable corporation, axée sur la rentabilité et l'augmentation des profits plutôt que sur le service à la population...

Elle a d'abord commencé par vendre de plus en plus de sa production sur le marché américain, et a fait de cette activité lucrative sa priorité. Le discours officiel aura beau prétendre que la demande locale demeure prioritaire, il est évident qu'Hydro est liée par contrat à ses clients étrangers et doit ainsi garantir un minimum d'approvisionnement. Ne pouvant réduire son exportation dans les périodes de plus forte demande, c'est aux Québécois qu'on demande de réduire leur consommation.

On a également morcelé Hydro-Québec en trois divisions : Production, Transport et Distribution. Subséquemment, on a réparti les revenus de la société de manière telle que la division Distribution démontre un déficit d'année en année. On se sert ensuite de ce déficit pour exiger des augmentations de tarifs et ce, même si la société d'état dans son ensemble est très profitable. En 2003 seulement, Hydro-Québec a réalisé un bénéfice net de plus de 2 milliards de dollars. Pourtant, elle s'est servi du déficit artificiel de 400 millions de sa division Distribution pour imposer, en 2004, deux augmentations de tarifs en moins de 6 mois à ses clients, et prévoit en exiger davantage en 2005, 2006 et 2007! Société d'état au service de sa population? Ou corporation axée sur les profits?

Et voilà qu'Hydro-Québec s'est dotée d'une nouvelle filiale : Hydro-Québec, Pétrole et Gaz. Quand la population a-t-elle demandé qu'Hydro, dont la mission est de produire de l'hydroélectricité, se lance dans l'exploitation des hydrocarbures?

Le Québec et ses choix énergétiques

La nationalisation de l'électricité et la création d'Hydro-Québec constituent une réalisation dont le Québec peut sans contredit s'enorgueillir. Cependant, tel que mentionné précédemment, l'approche du gouvernement et de sa société d'état vis-à-vis la gestion de l'énergie soulève, depuis quelques années, de sérieuses questions. Le Québec s'est toujours félicité d'avoir favorisé et développé la production d'énergie hydroélectrique plutôt que d'opter pour d'autres modes de production. À part quelques exceptions, nous nous sommes détournés de l'électricité produite par le gaz, le charbon ou le nucléaire, des méthodes beaucoup plus dangereuses et polluantes. Bien sûr, la situation géophysique du Québec, avec ses nombreux lacs et rivières, favorisait cette avenue et nous a évité d'avoir à recourir à d'autres méthodes. Il n'en reste pas moins que nous avons la chance de produire et de consommer une énergie qui est parmi les moins polluantes au monde.

Les problèmes écologiques que subit actuellement notre planète (réchauffement, pollution des océans, disparitions d'espèces, etc.) ont dépassé depuis longtemps le stade de simple rumeur. Ce sont des faits constatés, mesurés, et inquiétants.

Bien que la progression soit moins rapide que ce que plusieurs souhaiteraient, on peut voir depuis quelques années une réelle prise de conscience (autant dans la population que chez de nombreux gouvernements) de l'importance d'agir avant qu'il ne soit trop tard. La recherche sur les formes d'énergies non polluantes ne cesse de progresser. On a vu, dans les dernières années, la commercialisation des premières voitures hybrides utilisant un moteur électrique afin de réduire de façon importante la consommation d'essence. Récemment, les agriculteurs du Nouveau-Brunswick ont même inauguré un nouvel institut de recherche où on étudiera, entre autres, comment il serait possible de modifier la diète des bovins et autres ruminants afin de diminuer leurs émissions de méthane, un gaz à effet de serre! De plus, notre pays est signataire des accords de Kyoto, et s'est engagé à tout mettre en œuvre afin de réduire sa production de gaz à effet de serre.

Partout dans le monde, on travaille à trouver des solutions de rechange, à développer des alternatives à l'utilisation des hydrocarbures comme mode de production d'énergie. Pourquoi, alors que tout est mis en œuvre afin de les abandonner, devrions nous choisir d'en produire davantage? D'où vient donc cet empressement à exploiter des combustibles fossiles grandement responsables de la détérioration de notre environnement, alors que d'autres travaillent avec acharnement afin de sauver ce qu'il en reste? S'agit-il d'un véritable souhait de la population, d'une volonté démocratiquement exprimée de faire ce choix énergétique? Ou doit-on plutôt y voir la cupidité à peine voilée de nos dirigeants, toujours plus avides de projets lucratifs pouvant mousser leur popularité, sans égards pour les conséquences à long terme?

Depuis qu'ont été perçus les tous premiers signes permettant de croire à une éventuelle présence de gisements importants d'hydrocarbures dans notre sous-sol, les promoteurs de l'industrie pétrolière et gazière, qu'ils soient privés ou affiliés à nos gouvernements, tentent de nous convaincre de la nécessité de s'engager dans cette voie afin d'assurer l'autonomie énergétique du Québec. On nous fait également miroiter de nombreuses retombées économiques. Que ce soit par les importants revenus que l'état pourrait en retirer, ou encore par la création d'un nombre quasi incroyable de nouveaux emplois. Pourtant, on sait pertinemment, par la documentation disponible auprès d'Hydro-Québec, de GSI et du Ministère des Ressources Naturelles du Québec, que nos réserves d'hydrocarbures intéressent surtout les états américains de la Nouvelle-Angleterre. Où se trouve l'assurance d'une autosuffisance énergétique du Québec si notre but ultime est de vendre à l'étranger l'énergie produite ici? Comment peut-on nous promettre de lucratifs emplois, alors qu'on sait pertinemment que le Québec, ne s'étant jamais spécialisé dans ce secteur, ne peut compter sur un bassin étendu de travailleurs qualifiés dans ce domaine, et que les firmes spécialisées dans l'exploitation des ressources pétrolières et gazières possèdent déjà leurs équipes d'experts, provenant principalement de l'Alberta et des Etats-Unis? Où se trouve l'autonomie de notre peuple? Qu'est-ce que nous y gagnerons réellement?

Si nous désirons réellement innover et nous lancer dans un nouveau marché dynamique pour notre économie et pour la création d'emplois, n'avons nous pas intérêt à regarder de l'avant plutôt que de tenter de nous immiscer dans un marché qui démontre, un peu plus chaque jour, sa désuétude? Le Québec a tous les atouts pour devenir l'un des leaders mondiaux dans la course aux énergies écologiques et renouvelables. À l'heure où le monde se tourne vers l'énergie éolienne et solaire, vers

les piles à hydrogène et les moteurs électriques, il existe de nombreux créneaux où le Québec pourrait se démarquer et innover. Au cours des années, nous sommes devenus des chefs de file, des leaders mondiaux dans le domaine de l'hydroélectricité. Il est temps de nous attaquer aux nouveaux défis du 21^e siècle. Nous y avons beaucoup plus à gagner qu'à tenter d'intégrer un marché où les grands joueurs ont déjà de nombreuses longueurs d'avance sur nous.

Où est passée notre démocratie?

Un gouvernement, dans chacune de ses entités, dans chacune de ses décisions, se doit de refléter la volonté de la population qu'il dessert. C'est là un des principes de base de la démocratie. Bien sûr, on ne peut aller en élection sur chaque décision gouvernementale. C'est pourquoi nous nous sommes dotés de mécanismes permettant aux élus d'assumer le pouvoir décisionnel de la population. Cependant, il est impératif que les dirigeants fassent preuve de cohérence et respectent l'idée de base, la volonté première qui a motivé une société à prendre une direction donnée.

Durant la Révolution Tranquille, le Québec s'est doté de plusieurs entités (conseils, sociétés d'états, commissions, etc.) dans le but de permettre à l'état et, par conséquent, à la population, de pouvoir influencer les grands enjeux auxquels notre milieu doit faire face. Ces différentes entités avaient pour mission première d'être au service de la population, de faciliter l'accès à divers services et de créer un certain équilibre, une sorte d'uniformité, entre les différentes classes sociales.

Depuis, le rôle de nos organismes civils et sociétés d'état s'est grandement éloigné des motivations qui nous ont fait les créer. Alors qu'au départ, ils étaient sensés être là pour offrir des services qui, s'ils étaient fournis par l'entreprise privée, seraient souvent hors de portée pour les classes moyenne et pauvre, voilà maintenant qu'on leur demande d'être profitables et de procurer des revenus de plus en plus importants à l'état. En somme, on les utilise de manière à taxer la population de façon détournée.

D'autre part, on observe, au sein de la population, un sentiment grandissant de découragement et d'impuissance face aux décisions de ses élus. On en arrive même à la conviction que l'état n'est plus une institution qui agit par et pour le peuple et que, de plus en plus, ce sont les corporations et les grandes entreprises qui font la loi.

Ce ne sont plus les gens de la classe moyenne, mais bien les grands patrons qui bénéficient des meilleurs régimes fiscaux. Avec leurs importants revenus, pourquoi ont-ils tant besoin d'exemptions d'impôts et de taxes? Ce ne sont plus les gens, mais bien les grandes entreprises qui bénéficient de rabais de la part d'Hydro-Québec. Comme on nous répète sans cesse que nous avons l'électricité la plus abordable en Amérique, avons-nous vraiment besoin de leur faire un rabais en plus? Ce n'est plus le peuple, mais bien l'entreprise privée que l'on perçoit comme propriétaire de nos ressources naturelles. Ne sont-elles pas à nous? Avant de leur faciliter l'accès à tous les permis d'exploitation, ne devrions pas d'abord choisir ce que nous voulons réellement faire de ce bien commun dont nous sommes propriétaires?

La population n'est plus dupe. Elle réclame haut et fort son droit de choisir comment on administre le bien collectif. Elle exige que les grandes décisions soient d'abord prises selon ses priorités, non pas celles des grands patrons. Bien que nous louons l'effort et l'écoute démontrés par la tenue d'audiences publiques afin de permettre à la population de se prononcer, nous sommes assez lucide pour reconnaître le déséquilibre entre notre influence, et celle des corporations. Pendant que le peuple se voit accorder deux questions, dans un temps limité, devant les commissaires du BAPE, les grands patrons d'Hydro et de GSI, eux, voient s'ouvrir toute grande la porte des bureaux de nos Ministres.

Le B.A.P.E. aux Iles

Lors de la première partie des audiences publiques tenues aux Iles-de-la-Madeleine à la mi-avril 2004, j'ai pu témoigner à la fois du fort intérêt démontré par les résidents relativement au dossier de l'exploration / exploitation gazière et pétrolière, et également de leur refus de se laisser imposer de telles activités chez eux sans être davantage consultés et informés.

Malheureusement, les réponses fournies n'ont absolument rien fait pour rassurer la population. Les inquiétudes n'ont pas été calmées, les questions sont trop souvent restées sans réponses claires. Il m'apparaît évident que, contrairement à ce qu'on tente de nous faire croire, la mission confiée au comité d'experts n'est point de prendre en considération l'opinion et la volonté de la population, mais bien de lui vendre par tous les moyens possibles l'idée de projets d'exploration / exploitation pétrolière et gazière. J'en veux pour preuve l'attitude même des experts face aux questions des participants.

À maintes reprises, ils nous ont fourni des réponses qui évitaient la question posée. Lorsque j'ai demandé : « Combien d'emplois directs et permanents seront créés aux Iles-de-la-Madeleine dans le secteur de l'exploitation gazière et pétrolière? », on m'a répondu par une approximation du nombre total d'emplois (directs et indirects) créés dans l'ensemble de la province de Terre-Neuve par le projet Hibernia. C'est une réponse, j'en conviens. Malheureusement, elle ne répond pas à la question posée.

Les représentants du M.R.N.Q. et du M.E.Q. ont même tenté de nous faire croire que le gouvernement et Hydro-Québec n'avaient qu'un rôle minime dans ces projets. Sachant qu'on a fondé, chez Hydro-Québec, une division « Pétrole et Gaz », et que cette division démontre un intérêt évident pour le potentiel des gisements d'hydrocarbures du Québec, comment peut-on tenter de nous faire croire qu'on ne travaille pas activement à la réalisation de ces projets?

Il fut surtout surprenant de constater que, malgré la responsabilité qu'ils ont d'agir en fonction des préoccupations de la population, jamais les membres du comité n'ont semblé solidaires des inquiétudes exprimées par les citoyens. Sont-ils réellement à notre service, où au service de GSI et Corridor Ressources?

Je suis personnellement fort inquiet de constater que les gens du Ministère de l'Environnement – un ministère censé protéger nos écosystèmes – ne démontrent pas la moindre inquiétude quant aux éventuels impacts des projets d'E.E.G.P. Pas une seule fois, en trois jours d'audience, nous ne les avons entendus admettre que certaines, ne serait-ce qu'une seule des inquiétudes exprimées par les participants les préoccupait également. De plus, la seule étude qu'ils ont été en mesure de nous citer, la seule sur laquelle ils semblent s'être basés, est celle produite par GSI, une entreprise qui a de forts intérêts dans le domaine de l'E.E.G.P. Comment le Ministère de l'Environnement peut-il prétendre être à l'écoute de la population alors qu'il multiplie les efforts pour nier l'existence et l'étendue de risques que tout le monde connaît? Comment peut-il prétendre protéger l'environnement, alors qu'il défend les arguments des promoteurs?

Et que dire des gens du Ministère des Ressources Naturelles, qui n'ont même pas tenté de dissimuler leur enthousiasme envers les projets d'E.E.G.P.? En plus de nous vanter de long en large les nombreuses retombées économiques potentielles de ces projets, ils ont tout fait pour tenter d'éviter de nous admettre ce que nous savions déjà : que certains travaux ont déjà été réalisés et ce, sans que nous le sachions, et sans notre consentement.

L'un des représentants du M.R.N.Q., en conversation avec quelques uns d'entre nous suite à la première soirée d'audiences, nous a même déclaré qu'en tant qu'employé du M.R.N.Q., il avait le devoir d'être en faveur de ces projets. Le doit-il vraiment? En tant qu'employé de l'état, ne doit-il pas plutôt s'appliquer à gérer les ressources naturelles en accord avec la volonté de la population. Et si la population décidait que la meilleure chose à faire avec le gaz et le pétrole, c'est de les laisser là où ils sont? Son devoir ne serait-il pas alors de respecter cette volonté populaire, et de travailler à orienter les choix du gouvernement de manière à refléter cette volonté?

La force du vent et la lumière du soleil ne sont elles pas aussi des « ressources naturelles »? Et l'exploitation de ces deux ressources n'est-il pas un gage d'avenir, alors que les hydrocarbures

appartiennent aux vieilles méthodes? Bien sûr que oui. Pourquoi, alors, le M.R.N.Q. n'en fait-il pas la promotion avec le même enthousiasme?

En somme, il me semble évident que l'ensemble de la démarche du comité d'expert et des ministères qui le supervise a pour but de justifier et de vendre la position du Gouvernement du Québec dans le dossier de l'E.E.G.P. plutôt que de se mettre au service de la population et de respecter ses craintes et ses préoccupations. Cette attitude est, pour moi, fort représentative d'un gouvernement qui a perdu le contact avec la population qui est sa raison d'être, et qui se soucie beaucoup plus de trouver les moyens d'ajouter quelques dollars de plus dans les coffres de l'état que des impacts qu'aura sa décision sur les populations côtières directement impliquées.

Un projet qui nous menace

À la lumière du rapport d'experts et de ma propre démarche de cueillette d'information; en considérant l'attitude du comité d'experts et surtout, simplement, par ce que me dictent à la fois mes valeurs et le bon sens, je n'ai d'autre choix que de me positionner énergiquement contre la poursuite des projets d'exploration / exploitation gazière et pétrolière dans le Golfe du Saint-Laurent, et ce, pour de nombreuses raisons.

Après de nombreux efforts de la part de tous ces groupes et individus qui sonnent l'alarme et tentent de sauver notre planète, notre pays s'est finalement rallié à de nombreux autres, et a signé le protocole de Kyoto, s'engageant ainsi à réduire de façon importante ses émissions de gaz à effet de serre. Déjà, de nombreux intervenants des milieux économique, politique, scientifique, agricole, et d'autres encore, travaillent activement à la recherche de solutions afin d'y parvenir. Pendant que plusieurs provinces canadiennes ont déjà mis en place des programmes de subventions et / ou d'exemptions de taxes afin d'encourager l'achat de voitures hybrides; pendant que des groupes de pressions, des responsables gouvernementaux et des entreprises tentent d'encourager la recherche et le développement des énergies « vertes »; pendant que des agriculteurs essaient de réduire la quantité de méthane émise par leurs bêtes; c'est démontrer un manque total de vision que d'aspirer à produire davantage de ces hydrocarbures grandement responsables de l'effet de serre? Nous sommes sur le point de jeter de grandes quantités d'huile sur un feu que d'autres tentent d'éteindre au plus vite.

Nous savons déjà que des activités d'exploration gazière et pétrolière, principalement par relevés sismiques, se sont déroulées sur et autour des Iles, et ce, sans que nous soyons consultés, ou même informés. Cela démontre d'emblée un profond manque de respect des promoteurs, et de nos dirigeants, envers notre réalité et nos préoccupations. Nous savons également que les règles qui régissent l'E.E.G.P. sont basées sur les principes du « free mining », principes qui veulent que celui qui détient un permis d'exploration, et qui trouve, se voit automatiquement le droit d'exploiter la ressource.

À cela s'ajoute le fait que le comité d'experts, qui se veut « indépendant », s'est basé en grande partie sur les études d'un promoteur ayant d'importants intérêts dans l'E.E.G.P. pour produire son rapport. Il est évident que des études produites par une entreprise qui aspire à tirer profit de l'E.E.G.P. n'iront sûrement pas recommander d'abandonner les recherches dans un secteur à haut potentiel. À la lumière de ces faits, il est clair que la position de tous les intervenants – gouvernementaux ou privés – ayant des intérêts dans l'E.E.G.P. ne peut que présenter un point de vue biaisé en faveur de ces intérêts et, par conséquent, nullement objectif et ne démontrant que peu de considération pour les impacts subis par les populations et l'environnement avoisinants.

On ne peut, non plus, se fier aux alléchantes perspectives de retombées économiques qui nous sont présentées. On nous promet de nombreux emplois directs et indirects, sans toutefois préciser combien, à l'intérieur du nombre, seraient des emplois directs et permanents et combien, s'il s'en trouve, seraient occupés par des gens d'ici et non par des spécialistes expérimentés œuvrant pour les promoteurs depuis déjà plusieurs années. Les promoteurs de grands projets comme l'E.E.G.P. ont cette forte tendance à toujours chiffrer les perspectives d'emploi en bloc, incluant dans le même lot les emplois directs et indirects. Or, on sait très bien que ces analyses ont tendance à ratisser très large en ce qui concerne les emplois indirects. Ce qui fait qu'on inclura tout emploi dont la rémunération pourrait provenir en partie des retombées de l'E.E.G.P. et ce, sans considérer que cet emploi existerait quand même sans l'apport de ces retombées. Quand on fait le calcul de tous ces emplois, on se rend rapidement compte qu'il ne reste qu'une très faible part des emplois annoncés qui constituent des emplois directs et permanents.

De plus, ces prévisions fort optimistes que nous présentent les promoteurs de l'E.E.G.P. sont calculées sans considérer le fait que cette industrie évoluera aux côtés d'autres sphères d'activités sur lesquelles elle aura un impact important. Il est évident, pour de nombreux individus et regroupements madelinots, que les activités d'E.E.G.P. risquent d'avoir un impact très négatif sur les industries de la pêche et du tourisme.

Qui peut nous dire quel sera l'influence des activités de forage sur les stocks de poissons et crustacés? Et que dire de la confiance des consommateurs envers nos produits? Achèteront-ils du homard des Iles sachant qu'il est désormais pêché à proximité de matériel industriel lourd, et qu'il a probablement été mis en contact avec les boues de forage et autres rejets de cette industrie?

Et que dire du tourisme, une activité en pleine expansion aux Iles, et de laquelle plusieurs madelinots tirent désormais leur subsistance. Ces visiteurs venus ici pour admirer nos magnifiques paysages auront-ils le goût de revenir quand ils les verront enlaidis par les gazoducs, les plates-formes de forage et les stations de pompage?

Quand nos produits de la mer auront perdu leur réputation de qualité et de fraîcheur et ne se vendront plus sur les grands marchés, ceux qui aujourd'hui vivent de la pêche se retrouveront au chômage. Quand les touristes ne viendront plus parce que le paradis « nature » qu'ils étaient venus visiter est disparu sous le poids de l'industrie lourde, ceux qui, nombreux, en tirent un revenu suffisant pour leur permettre de survivre le reste de l'année n'auront plus qu'à plier bagage et retourner travailler en ville.

Nous ne retirerons aucun avantage de ces quelques emplois créés ici pour le pétrole, si nous en perdons des centaines, voire des milliers, dans ces deux secteurs déjà bien établis ici. Le gouvernement n'a aucun intérêt à promouvoir une industrie qui, à elle seule, pourrait en détruire deux (et même plus) qui fonctionnent bien. Sans compter qu'il existe ici une culture, un mode de vie et un peuple que l'on s'appête à sacrifier sur l'autel de la sacro-sainte économie. Est-ce bien là le choix que nous voulons faire pour notre société? Ce n'est certes pas le mien.

Demandes et conclusion

À la lumière des faits, en fonction de mes craintes et de mes aspirations pour cette communauté des Iles-de-la-Madeleine dont je tiens à protéger non seulement les acquis, mais aussi l'identité, la culture et le mode de vie, et dans le but d'encourager la société québécoise à se tourner vers l'avenir plutôt que de nourrir des ambitions depuis longtemps désuètes, je demande au Gouvernement du Québec :

- D'imposer un moratoire complet sur tous les projets, existants et futurs, d'exploration et d'exploitation gazière et pétrolière dans le Golfe du Saint-Laurent, et ce jusqu'à ce que :
 1. Une étude indépendante et dépourvue de toute apparence de conflits d'intérêts soit réalisée sur les impacts potentiels réels de l'E.E.G.P. dans le Golfe.
 2. Que le Gouvernement du Québec obtienne, par voie de référendum ou d'élection référendaire, l'accord de la population pour poursuivre les activités d'E.E.G.P. sur son territoire.
- D'exiger des provinces partageant le Golfe avec le Québec (Terre-Neuve, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick) d'imposer sur leur territoire les mêmes conditions que celles énoncées au point précédent.
- D'imposer une réorientation des mandats du Ministère des Ressources Naturelles du Québec et d'Hydro-Québec, afin d'accélérer le passage du Québec vers les énergies renouvelables telles l'énergie éolienne et l'énergie solaire.
- De fermer la division « Pétrole et Gaz » d'Hydro-Québec et de la remplacer par une division « Éolien et Solaire ».

Lorsqu'il s'agit des enjeux qui façonneront le monde dans lequel nous vivront demain, il est grand temps pour la population de reprendre le pouvoir qui lui appartient et d'exiger de nos dirigeants qu'ils se souviennent de leur véritable mission : être, par leurs agissements et leurs décisions, le reflet de la société qu'ils dirigent et de ses aspirations. Ce n'est pas à eux de nous aiguiller sur la route qu'ils ont choisi, c'est à nous de leur montrer le chemin que nous souhaitons prendre.

En tant que citoyen du Québec, j'affirme haut et fort que le pouvoir de choisir nous appartient, à moi et à mes semblables, et j'exige de nos dirigeants qu'ils le reconnaissent et le respectent à sa juste valeur.

Pour le respect de ce que nous sommes...
Pour la sauvegarde de notre milieu...
Pour le respect du Golfe...

Michel Asselin
Iles-de-la-Madeleine, mai 2004